



Déclassifié¹

AS/Soc (2026) PV04add

23 juin 2026

Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Procès-verbal

de l'audition sur « Vers une Europe favorable à la famille : recommandations politiques pour un renouvellement démographique », tenue à Athènes le jeudi 4 juin 2026

Mme Saskia Kluit, Présidente, ouvre l'audition dans le cadre de la préparation du rapport intitulé « Vers une Europe favorable à la famille : recommandations politiques pour un renouvellement démographique » de M. Georgios Stamatis (Grèce, PPE/DC) et souhaite la bienvenue aux intervenants invités :

- Mme Domna Michailidou, ministre grecque de la Cohésion sociale et des Affaires familiales,
- Mme Niki Kerameus, ministre grecque du Travail et de la Sécurité sociale,
- M. Stelios Maridakis, vice-président du Conseil national de la jeunesse de Grèce,
- Prof. Basil C. Tarlatzis, professeur émérite d'obstétrique-gynécologie et de reproduction humaine à l'Université Aristote de Thessalonique,
- Mme Alexandra Tragakis, professeure de démographie économique à l'Université Harokopio.

La Présidente souligne d'emblée l'importance d'entendre des expériences concrètes et d'en tirer des enseignements pratiques pour l'ensemble de l'Europe.

La ministre, Mme Kerameus, décrit le déclin démographique comme l'un des principaux défis auxquels sont confrontées la Grèce et l'Europe, en le reliant aux questions d'emploi, de revenus, d'égalité, de soutien aux familles et de perspectives offertes aux jeunes. Le vieillissement de la population grecque entraîne une augmentation de la proportion des personnes de plus de 65 ans et une diminution de la population active, ce qui rend une action politique urgente du point de vue économique. À cette fin, quatre orientations politiques sont mises en avant en Grèce : le renforcement de l'emploi et de la sécurité sociale, la protection de la maternité et de la paternité, l'amélioration de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ainsi que l'encouragement au retour des expatriés grâce au programme « *Rebrain Greece* » et à des initiatives connexes. Ces dernières ont facilité le retour de 473 000 citoyens sur les 747 000 qui ont quitté le pays durant les années de crise économique. Un emploi stable et un revenu suffisant constituent des conditions préalables à la fondation d'une famille, l'augmentation de l'emploi des femmes et la réduction du chômage féminin étant particulièrement importantes à cet égard. Ces dernières années, la durée des congés de maternité, de paternité et parental ont été étendus, des modalités de travail flexibles – notamment le temps partiel et la semaine de quatre jours – ont été introduites pour les parents d'enfants de moins de douze ans, et des mesures visant à mieux protéger la vie familiale ont été intégrées dans divers secteurs.

En réponse à une question de **Mme Kluit** sur les enseignements à tirer pour d'autres pays européens, **la ministre, Mme Kerameus**, estime que la mesure politique essentielle consiste à créer un environnement de travail flexible permettant de concilier vie familiale et vie professionnelle et à offrir aux citoyen·nes une diversité de choix afin qu'ils puissent décider librement de leur vie privée, notamment grâce à des mesures facilitant le retour des femmes au travail après la naissance des enfants.

¹ Le procès-verbal a été approuvé et déclassifié par la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable lors de sa réunion du 23 juin 2026.

M. Maridakis s'exprime au nom des jeunes et décrit la situation démographique comme une crise. Il relève un nombre très faible de naissances, un taux de fécondité de 1,24 enfant par femme, bien inférieur au seuil de renouvellement des générations fixé à 2,1 enfants par femme, et souligne la nécessité de mesures claires et concrètes plutôt que de simples déclarations d'intention. Des initiatives telles que l'augmentation des allocations familiales, l'allongement des congés parentaux, le soutien au logement, l'éducation gratuite, les services de garde d'enfants et les efforts visant à lutter contre la fuite des cerveaux sont louables. Toutefois, elles demeurent insuffisantes, car les jeunes restent incertains quant à leurs perspectives d'emploi, à leur accès au logement et à leurs revenus, qui doivent permettre de faire vivre une famille avec enfants. Il est important de mieux relier l'éducation et la formation aux débouchés professionnels. Il évoque également les préoccupations croissantes concernant l'influence des réseaux sociaux sur la perception que les jeunes ont de la vie, des relations humaines et de l'engagement envers autrui. Les jeunes doivent être écoutés et soutenus par une politique démographique stable dans le temps, plutôt que modifiée à chaque cycle politique.

M. Stamatis, en sa qualité de rapporteur, présente ensuite le cadre politique et stratégique de son travail. Il rappelle les réformes déjà engagées en Grèce ces dernières années dans les domaines de la politique familiale, du handicap, de l'inclusion des Roms, du logement et de la planification démographique. La création, il y a trois ans, d'un ministère dédié à la cohésion sociale et aux affaires familiales témoigne du sérieux des efforts entrepris pour relever les défis démographiques. Les politiques publiques doivent se concentrer non seulement sur le soutien financier, mais aussi sur la création d'un environnement dans lequel les jeunes se sentent en confiance pour choisir la vie familiale avec enfants. Il cite l'exemple de la Corée du Sud, qui consacre près de 25 milliards de dollars par an au soutien des familles sans parvenir à obtenir les résultats escomptés. Les politiques et possibilités existantes doivent être clairement communiquées aux citoyens. La fuite des cerveaux consécutive à l'effondrement économique reste une blessure profonde pour le pays. Reconstruire la Grèce implique de mettre en œuvre des politiques qui donnent envie à ses habitants d'y vivre, notamment grâce à des villes favorables aux familles, de bonnes conditions de vie, des services de garde abordables et un soutien accru aux personnes handicapées ainsi qu'aux parents en situation de handicap. Le défi démographique doit être abordé dans une perspective de long terme, notamment au moyen d'une approche pragmatique de l'immigration, de politiques adaptées au vieillissement, de mesures visant à réduire la pollution pernicieuse et à améliorer la qualité de vie, ainsi que par le renforcement du niveau de vie et de la solidarité entre les générations.

La ministre, Mme Michailidou, présente ensuite le Plan national d'action démographique de la Grèce, en soulignant que la démographie doit être considérée comme une question centrale d'égalité pour l'Europe. Les efforts déployés par la Grèce au cours des sept dernières années combinent des réformes fiscales et sociales avec ce qu'elle qualifie de « réformes des mentalités ». Le soutien financier à lui seul ne suffit pas à modifier les décisions de fonder une famille avec enfants. La stratégie grecque repose sur trois piliers : un soutien direct aux ménages, un soutien indirect par le biais de la fiscalité et des services publics, ainsi que la promotion de l'égalité des chances pour l'ensemble de la population. Parmi les mesures concrètes figurent l'allocation de naissance, les aides à la garde d'enfants, des réductions fiscales voire des exonérations pour les jeunes, des taux d'imposition réduits pour les familles nombreuses, un vaste réseau de structures d'accueil de la petite enfance, des chèques pour les centres d'accueil de jour l'après-midi et le programme « nounous de quartier » destiné aux très jeunes enfants. Des mesures de vieillissement actif, des formations numériques pour les personnes âgées ainsi que d'importantes réformes en faveur des droits des personnes handicapées et de l'autonomie de vie sont également mises en œuvre. En conclusion, les familles ont besoin d'outils, de services et de garanties d'égalité afin que chacun et chacune, en particulier les jeunes, puisse faire librement des choix concernant sa vie familiale. Très peu de pays dans le monde affichent aujourd'hui un taux de fécondité supérieur à 2,1 enfants par femme. La tendance mondiale est donc celle d'une population stable ou en diminution, de plus en plus concentrée dans les zones urbaines. En matière de politiques publiques, on constate une asymétrie, notamment en Allemagne, entre les mesures perçues comme efficaces et celles qui produisent réellement des résultats, comme les allocations familiales et le soutien aux structures d'accueil de la petite enfance.

Le professeur Tarlatzis apporte une perspective européenne sur l'impact de l'environnement sur la fertilité humaine, l'infécondité involontaire et les politiques de traitement de la fertilité. La baisse de la fécondité constitue une tendance mondiale, durable et multifactorielle : la proportion de femmes vivant dans des pays dont la fécondité est inférieure au seuil de renouvellement est passée de 5 % en 1950 à 48 % en 2020, et les projections atteignent 77 %, puis 93 % à l'avenir. En Europe, le nombre moyen

d'enfants par femme est d'environ 1,6, ce qui est bien en dessous du seuil de remplacement de 2,1. L'Espagne, l'Italie, la Grèce ainsi que certaines régions d'Europe du Nord et de l'Est se situent sous ce seuil, tandis que la situation est légèrement meilleure en Turquie, en France, en Norvège et en Irlande. La fécondité diminue en raison du recul de l'âge du premier enfant, de facteurs environnementaux et d'incertitudes socio-économiques qui retardent les décisions de fonder une famille. L'âge des mères lors de la naissance du premier enfant augmente fortement : alors que les naissances avaient autrefois principalement lieu durant la vingtaine, elles sont désormais souvent reportées après 30 ans, voire vers 40 ans. Les pressions environnementales, notamment la pollution, le changement climatique et les perturbateurs endocriniens largement présents dans la chaîne alimentaire, affectent la santé reproductive des femmes et des hommes, les embryons, les nouveau-nés et peuvent même provoquer des ménopauses précoces. Les décisions d'avoir des enfants sont également influencées par le coût de leur éducation, l'accès au logement, l'insécurité de l'emploi, la santé mentale et la difficulté de concilier travail et vie familiale.

L'un des principaux défis consiste à réduire l'écart entre les besoins en santé reproductive et le soutien disponible pour les couples qui souhaitent avoir des enfants mais rencontrent des difficultés biologiques. La procréation médicalement assistée et l'accès aux traitements de fertilité peuvent améliorer les résultats, même s'ils ne suffisent pas à eux seuls à résoudre la crise démographique. Dans les pays où ces traitements sont entièrement pris en charge par le système de santé, les naissances issues de la fécondation in vitro (FIV) sont plus nombreuses. Au Danemark, par exemple, environ 8 à 9 % des naissances annuelles résultent d'une FIV. D'autres pays, tels que la Belgique, l'Estonie, la Finlande, la France, les Pays-Bas, le Portugal et l'Espagne offrent également une couverture publique importante des traitements de fertilité. La Grèce a elle aussi progressé, avec environ 7 à 8 % des naissances liées à la FIV, mais la prise en charge demeure incomplète, notamment pour les médicaments nécessaires avant et après l'implantation embryonnaire. À mesure que de plus en plus de personnes vivent et travaillent hors de leur pays d'origine, une assistance publique globale et une information adaptée aux familles deviennent essentielles pour soutenir les décisions d'avoir davantage d'enfants. Le public doit mieux comprendre les enjeux liés à la fertilité, à l'infertilité ainsi qu'aux conséquences réelles des retards, de l'incertitude et d'un accès insuffisant aux soins. Les politiques publiques doivent viser à améliorer la qualité de vie de la population plutôt qu'à se concentrer uniquement sur le nombre de naissances.

Mme Kluit partage son expérience personnelle : elle est devenue mère à l'âge de 23 ans et a dû faire face à une avalanche de difficultés socio-économiques. Aucune de ses amies n'envisageait alors d'avoir un enfant avant l'âge de 29 ou 32 ans.

La professeure Tragakis se concentre sur les conséquences économiques des évolutions démographiques et sur les limites des réponses politiques traditionnelles. Elle explique que la baisse de la fécondité, marquée par « toujours moins d'enfants, nés toujours plus tard dans la vie des mères », s'explique désormais moins par les coûts liés à l'éducation des enfants que par des facteurs plus larges tels que le chômage, la précarité de l'emploi, les crises financières et économiques, les incertitudes géopolitiques, les pandémies et la pénurie de logements. Les naissances hors mariage augmentent légèrement en Grèce (d'environ 10 % seulement), contre 60 à 70 % dans d'autres pays européens. D'autres facteurs liés au bien-être psychologique ainsi qu'à la santé mentale et physique doivent également être pris en compte. Les politiques démographiques doivent être bien ciblées et chercher à améliorer la qualité de vie de toutes les générations plutôt que de viser uniquement une hausse statistique du nombre de naissances : une forte fécondité ne signifie pas nécessairement un développement démographique lorsque la mortalité augmente parallèlement. En réalité, la croissance ou le déclin démographique ne s'expliquent pas uniquement par les taux de natalité et de mortalité, car les migrations et la concentration régionale jouent également un rôle déterminant. Les politiques publiques doivent davantage faciliter la vie des parents actifs et investir dans le développement d'une « économie argentée », avec des villes et des services conçus pour tous les âges, garantissant accessibilité, dignité et participation aux générations plus âgées comme aux plus jeunes. Elles doivent favoriser la coexistence intergénérationnelle et améliorer le quotidien de l'ensemble de la population.

Mme Kluit se félicite des observations de Mme Tragakis concernant la nécessité d'améliorer la qualité de vie à tous les âges, notamment grâce à des villes plus durables.

M. Fazenda souligne le sujet de la cohésion sociale et territoriale comme moyen d'améliorer les conditions de vie de la population et demande aux experts de s'exprimer à ce sujet. Les pays du sud

de l'Europe – l'Italie, la Grèce, le Portugal et l'Espagne – mais aussi l'Allemagne, connaissent un vieillissement rapide et ont besoin de mesures ciblées pour améliorer la planification fiscale et territoriale, en tenant compte du dépeuplement des zones rurales et de la surpopulation urbaine. En Grèce, un tiers de la population vit à Athènes ; au Portugal, environ 40 % de la population du pays est concentrée dans les régions de Lisbonne et de Porto.

La baronne Coffey explique qu'au Royaume-Uni, les politiques publiques accordent une attention croissante à l'objectif de vivre en bonne santé, et non simplement de vivre longtemps, ce qui constitue un défi particulier en matière de mobilité. Une question essentielle consiste à savoir comment maintenir les personnes actives tout au long de leur vie.

Le professeur Tarlatzis et la professeure Tragakis réaffirment tous deux que le soutien aux familles doit s'accompagner de mesures sociales plus larges favorisant une plus grande égalité, un emploi décent, des services accessibles et la confiance dans une société meilleure pour l'avenir. L'immigration peut également contribuer efficacement à la stabilité et à la résilience démographiques, en créant une situation mutuellement bénéfique pour les pays d'accueil et les individus. La longévité n'est pas un cadeau à part entière lorsqu'elle ne s'accompagne pas d'une bonne santé, tant physique que mentale. La médecine préventive peut accompagner les personnes de tous les âges encourageant de meilleurs choix de vie, notamment en ce qui concerne l'alimentation, les modes de vie, l'activité physique et la participation à la vie de la communauté.

M. Hołownia présente les efforts déployés par son pays, la Pologne, pour soutenir la stabilité démographique. Selon lui, une fiscalité allégée est plus efficace que des aides financières ciblées, tandis qu'un afflux rapide de migrants peut créer des difficultés pour les marchés du travail et les systèmes de protection sociale. L'Europe traverse une situation presque permanente de crises multiples, et il n'est pas facile de répondre aux inquiétudes des citoyens concernant l'avenir. Les populations ont besoin de davantage d'espoir et de confiance dans leur propre avenir ainsi que dans celui de leurs enfants.

M. O'Reilly fait part de ses préoccupations concernant le coût élevé et la disponibilité limitée du logement en Irlande, qui rendent la vie particulièrement difficile pour une grande partie de la population.

M. Amraoui évoque la situation démographique au Maroc, qui suit de plus en plus les tendances observées à travers l'Europe : les familles se réduisent en taille et les jeunes sont davantage préoccupés par l'accès au logement et le manque de perspectives d'emploi.

Mme Chatziioannidou s'interroge sur l'intérêt que portent les jeunes de moins de 25 ans aux questions de santé, en particulier à la santé reproductive.

Mme Arpa évoque les difficultés que rencontrent les femmes pour trouver le bon partenaire de vie et pour bénéficier d'une réelle égalité des droits, notamment en matière de pensions de retraite ou de congés de maternité et de paternité.

M. Cingi soulève la question des valeurs spirituelles et culturelles dans les décisions familiales d'avoir des enfants et dans le maintien de relations stables.

Mme Kluit évoque également l'environnement de vie qui influence les choix des jeunes concernant la fondation d'une famille avec enfants. De plus en plus souvent, les parents ne parviennent pas à s'occuper correctement de leurs enfants parce qu'ils exercent des emplois très exigeants et sont préoccupés par leur capacité à payer leur logement.

La professeure Tragakis convient que les incertitudes concernant l'avenir constituent un problème majeur. Les comportements évoluent, en particulier chez les jeunes, car l'accès à une vie indépendante prend de plus en plus de temps. La plupart des pays disposent pourtant d'un parc de logements suffisant, mais une part importante de celui-ci est inoccupée ou financièrement inaccessible. Les réseaux sociaux diffusent de nombreuses images et représentations de personnes vivant sans enfants. Les questions de fertilité devraient davantage être abordées au niveau du couple, plutôt qu'à celui des partenaires pris individuellement ou des femmes seules.

Le professeur Tarlatzis approuve les observations de l'intervenante précédente et souligne que la santé reproductive ne concerne pas des choix imposés, mais bien les choix libres des couples. L'État doit soutenir les personnes qui rencontrent des difficultés à concevoir des enfants, et la société devrait davantage reconnaître la contribution des familles à la prospérité collective.

M. Stamatis remercie les membres et les intervenants pour leurs contributions. Alors que l'Union Européenne consacre près de 1 000 milliards d'euros aux dépenses d'armement, les responsables politiques devraient plaider en faveur d'investissements dans la paix et dans des politiques favorables aux familles. Les États doivent veiller à ce que l'idéal d'égalité soit pleinement intégré non seulement dans les politiques publiques, mais aussi dans les mesures concrètes destinées à les mettre en œuvre. Ils devraient également investir davantage dans les personnes, notamment dans leur éducation, leur santé et leurs conditions de vie, en démontrant qu'ils entendent la voix des citoyens et qu'ils se soucient réellement de leur bien-être.

La Présidente remercie à son tour l'ensemble des intervenants et clôt l'audition.

List of presence / *Liste de présence*

(The names of members who took part in the meeting are in bold /
Les noms des membres ayant pris part à la réunion sont en caractères gras)

Chairperson / *Président·e*:

Ms Saskia Kluit (Netherlands / <i>Pays-Bas</i>)	
---	--

Vice-Chairpersons / *Vice-Président·es* :

Ms Carmen Leyte (Spain / <i>Espagne</i>)	
Ms Yuliia Ovchynnykova (Ukraine)	
Mme Sophia Chikirou (France)	

Members / Membres	Country / Pays	Alternates / Remplaçant·es
Ms Ogerta Manastirliu	Albania / <i>Albanie</i>	Mr Ardit Bido
Mr Cerni Escalé	Andorra / <i>Andorre</i>	Mme Bernadeta Coma
Mr Armen Gevorgyan	Armenia / <i>Arménie</i>	Ms Hripsime Grigoryan
Ms Claudia Arpa	Austria / <i>Autriche</i>	Ms Doris Bures
Mr Andreas Minnich	Austria / <i>Autriche</i>	Ms Agnes Sirkka Prammer
Mme Anne Lambelin	Belgium / <i>Belgique</i>	Mr Andries Gryffroy
M. Benoît Lutgen	Belgium / <i>Belgique</i>	Mme Véronique Durenne
Ms Darijana Filipović	Bosnia and Herzegovina / <i>Bosnie-Herzégovine</i>	Mr Šemsudin Dedić
Ms Atidzhe Alieva-Veli	Bulgaria / <i>Bulgarie</i>	Mr Kostadin Angelov
Ms Maya Dimitrova	Bulgaria / <i>Bulgarie</i>	Mr Ilian Iontchev
Mr Marko Pavić	Croatia / <i>Croatie</i>	Ms Rada Borić
Ms Christiana Erotokritou	Cyprus / <i>Chypre</i>	Mr Constantinos Efstathiou
Ms Ivana Mádllová	Czechia / <i>Tchéquie</i>	Mr Ondřej Šimetka
ZZ...	Czechia / <i>Tchéquie</i>	ZZ...
Ms Camilla Fabricius	Denmark / <i>Danemark</i>	Ms Charlotte Bagge Hansen
Ms Hanah Lahe	Estonia / <i>Estonie</i>	Ms Kadri Tali
Ms Minna Reijonen	Finland / <i>Finlande</i>	Mr Pekka Aittakumpu
Mme Sophia Chikirou	France	Mme Sabrina Sebaihi
M. Alexandre Dufosset	France	Mme Liliana Tanguy
M. Alain Milon	France	M. Alain Cadec
Mme Maud Petit	France	M. Jean Laussucq
Ms Birgit Bessin	Germany / <i>Allemagne</i>	Ms Martina Kempf
Mr Vinzenz Glaser	Germany / <i>Allemagne</i>	Ms Christin Willnat
Ms Inge Gräßle	Germany / <i>Allemagne</i>	Mr Julian Joswig
Mr Serdar Yüksel	Germany / <i>Allemagne</i>	Ms Franziska Kersten
Mr Georgios Stamatis	Greece / <i>Grèce</i>	Mr Dionysios-Charalampos Kalamatianos
Ms Maria Syrengela	Greece / <i>Grèce</i>	Ms Maria-Nefeli Chatzioannidou
Ms Mónika Bartos	Hungary / <i>Hongrie</i>	Mr Zoltán Bóna
Ms Mónika Dunai	Hungary / <i>Hongrie</i>	Mr István Hollik
Ms Kolbrún Áslaugar Baldursdóttir	Iceland / <i>Islande</i>	Ms Ásthildur Lóa Þórsdóttir
Mr Joseph O'Reilly	Ireland / <i>Irlande</i>	Mr Rónán Mullen

Ms Elena Bonetti	Italy / <i>Italie</i>	Mr Roberto Rosso
Ms Aurora Floridia	Italy / <i>Italie</i>	Mr Giuseppe De Cristofaro
Mr Alessandro Giglio Vigna	Italy / <i>Italie</i>	Mr Graziano Pizzimenti
Mr Stefano Maullu	Italy / <i>Italie</i>	Ms Domenica Spinelli
M. Andris Bērziņš	Latvia / <i>Lettonie</i>	Mr Edmunds Cepurītis
Mr Marc Risch	Liechtenstein	Mr Joachim Vogt
Ms Orinta Leikutė	Lithuania / <i>Lituanie</i>	Mr Zigmantas Balčytis
Mme Stéphanie Weydert	Luxembourg	M. Paul Galles
Mr Michael Farrugia	Malta / <i>Malte</i>	Mr Joseph Beppe Fenech Adami
Mr Ion Groza	Republic of Moldova / <i>République de Moldova</i>	Ms Ana Calinici
M. Régis Bergonzi	Monaco	Mme Béatrice Fresko-Rolfo
Mr Miloš Konatar	Montenegro / <i>Monténégro</i>	Ms Edina Dešić
Ms Saskia Kluit	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Mr Theo Bovens
Ms Carla Moonen	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Mr Felix Klos
Mr Bekim Kjoku	North Macedonia / <i>Macédoine du Nord</i>	Mr Sadula Duraki
Mr Per Vidar Kjølmoen	Norway / <i>Norvège</i>	Ms Seher Aydar
Mr Szymon Hołownia	Poland / <i>Pologne</i>	Ms Magdalena Biejat
Ms Danuta Jazłowiecka	Poland / <i>Pologne</i>	Mr Mirosław Adam Orliński
Mr Jan Filip Libicki	Poland / <i>Pologne</i>	ZZ...
Mr Nuno Fazenda	Portugal	Mr António Mendonça Mendes
Mr Carlos Silva Santiago	Portugal	Ms Sofia Carreira
Ms Georgeta-Carmen Holban	Romania / <i>Roumanie</i>	Ms Mirela Elena Adomnicăi
Ms Dumitrina Mitrea	Romania / <i>Roumanie</i>	Mr Iulian Bulai
Mr Robert-Ionatan Sighiartău	Romania / <i>Roumanie</i>	Ms Maria-Gabriela Horga
Mr Gerardo Giovagnoli	San Marino / <i>Saint-Marin</i>	Ms Alice Mina
Mr Vladimir Đorđević	Serbia / <i>Serbie</i>	Mr Predrag Marsenić
Ms Tatjana Pašić	Serbia / <i>Serbie</i>	Ms Jelena Milošević
Ms Veronika Remišová	Slovak Republic / <i>République Slovaque</i>	M. Pavol Goga
Mr Dean Premik	Slovenia / <i>Slovénie</i>	Ms Iva Dimic
Ms María Fernández	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Luz Martinez Seijo
Mr José Latorre	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Nerea Ahedo
Ms Carmen Leyte	Spain / <i>Espagne</i>	Mr José Antonio Bermúdez De
Ms Sofia Amløh	Sweden / <i>Suède</i>	Ms Annika Strandhäll
Ms Victoria Tiblom	Sweden / <i>Suède</i>	Ms Boriana Åberg
Ms Sibel Arslan	Switzerland / <i>Suisse</i>	Mme Céline Amaudruz
Mme Valérie Piller Carrard	Switzerland / <i>Suisse</i>	Mr Niklaus-Samuel Gugger
Mr Murat Cahid Cingi	Türkiye	Mr Mustafa Canbey
Ms Gökçe Gökçen	Türkiye	Mr Namık Tan
Mr Berdan Öztürk	Türkiye	Ms Sevilay Çelenk
Mr Sevan Sivacioğlu	Türkiye	Ms Sena Nur Çelik Kanat
Ms Olena Khomenko	Ukraine	Ms Larysa Bilozir
Ms Yuliia Ovchynnykova	Ukraine	Mr Andrii Lopushanskyi
Ms Lesia Ziburanna	Ukraine	Mr Rostyslav Tistyk
Baroness Thérèse Coffey	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Mr Dan Aldridge

Mr Mike Reader	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Leigh Ingham
Ms Elaine Stewart	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Kate Osamor
Lord Don Touhig	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Michelle Welsh

Partners for Democracy / Partenaires pour la Démocratie

Mr / M. Allal Amraoui, Morocco / *Maroc*

Mr / M. Hassan Arif, Morocco / *Maroc*

Secretariat of Delegation or of Political Group / Secrétariat de Délégation ou de Groupe politique

Ms / Mme Francesca Verginelli, Italy / *Italie*

Ms / Mme Francesca Albanese Arbogast, Socialists, Democrats and Green Group / *Groupe des socialistes, démocrates et verts*

Mr / M. Sabih Gazi Öztürk, Türkiye

Experts / Expert-es

Ms / Mme Domna Michailidou, Greek Minister of Social Cohesion and Family Affairs / *ministre grecque de la Cohésion sociale et des Affaires familiales*

Ms / Mme Niki Kerameus, Greek Minister of Labour and Social Insurance / *ministre grecque du Travail et de la Sécurité social*

Mr / M. Stelios Maridakis, Vice President of the National Youth Council of Greece / *vice-président du Conseil national de la jeunesse de Grèce*

Mr / M. Basil C. Tarlatzis, Professor Emeritus of Obstetrics-Gynaecology and Human Reproduction, Aristotle University of Thessaloniki / *professeur émérite d'obstétrique-gynécologie et de reproduction humaine à l'université Aristote de Thessalonique*

Ms / Mme Alexandra Tragakis, Professor of economic demography at Harokopio University / *professeure de démographie économique à l'université Harokopio*

~~Ms / Mme Dionysia Theodora Avgerinopoulou, Chair of the Special Standing Committee on Environmental Protection of the Greek Parliament / *présidente de la commission permanente spéciale sur la protection de l'environnement du Parlement grec*~~

~~Mr / M. Scoullas Michael, Professor Emeritus, Laboratory of Environmental Chemistry / *professeur émérite, Laboratoire de chimie environnementale*~~

~~Mr / M. Grigoris Konstantellos, Mayor of Varis Voulas Vouliagmeni / *Maire de Varis Voulas Vouliagmeni*~~

~~Mr / M. Khaled Quzmar, Executive Director, Palestinian Centre for Child Rights (PCCR) (online) / *directeur exécutif du Centre palestinien pour les droits de l'enfant (en ligne)*~~

Other persons present / Autres personnes présentes

Mr / M. Armağan Candan, Representative of the Turkish Cypriot Community (*) / *Représentant de la communauté chypriote turque (*)*

(*) In accordance with Resolution 1376 (2004) / *Conformément à la Résolution 1376 (2004)*

Secretariat of the Parliamentary Assembly / Secrétariat de l'Assemblée parlementaire

Ms / Mme Louise Barton, Director, Inclusive and Sustainable Societies and Co-operation Directorate /
Directrice, Direction des sociétés inclusives et durables et de la coopération

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development /
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Ms / Mme Catherine Du-BernardHead of the Secretariat / *Cheffe du Secrétariat*
Ms / Mme Aiste RamanauskaiteSecretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*
Ms / Mme Jannick DevauxSecretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*
Ms / Mme Claire Dubois-HamdiSecretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*
Ms / Mme Prisca BarthelEurope Prize Section / *Section du Prix de l'Europe*
Ms / Mme Xenia BirioukovaAssistant/ *Assistante*
Ms / Mme Özgü TanAssistant/ *Assistante*